

## Bulletin Municipal

### herri aldizkaria

Août 2022  
2022 ko agorrila



### Editorial Sar hitza

**David Hugla**  
Maire de Lahonce  
Lehuntzeko auzapez jauna  
maire@lahonce.fr

Chères Lahonçaises, chers Lahonçais,

Avec le retour de nos fêtes patronales, moment de convivialité qui n'avait pas pu avoir lieu depuis l'année 2019, nous avons de nouveau pu partager avec nos amis, voisins et familles... et ainsi renforcer ce « bien vivre ensemble » qui nous est cher.

Respect, tolérance, acceptation des différences, relations bienveillantes sont des valeurs nécessaires à l'accomplissement de ce « bien vivre ensemble ». Dès lors, il est essentiel que les règles communes, qui nous obligent et nous rassemblent, soient respectées par chacune et chacun d'entre nous.

Concernant la vie de la commune, de nombreux chantiers sont terminés et d'autres sont toujours en cours. Les travaux de la plaine Arbéou (accès au lac et à l'atelier municipal) ont été réalisés à la grande satisfaction des usagers de ce site remarquable. Quelques petits aménagements doivent néanmoins être achevés dans les semaines à venir.

Le nouveau cimetière fait également l'objet de travaux importants, avec l'installation de drains nécessaires à la bonne préservation des sépultures. En outre, la cartographie et la numérisation des deux cimetières faciliteront la gestion des concessions.

Les élus, accompagnés par l'Atelier Broichot spécialisé en urbanisme, espaces publics et architecture, ont lancé une étude sur le centre bourg. Dès le premier trimestre 2023, l'équipe municipale prendra des décisions qui détermineront des perspectives pour notre

cadre de vie et nos investissements dans les prochaines années.

La rénovation intérieure du trinquet municipal a également démarré et sera terminée fin août. A la rentrée scolaire, les trois classes maternelles seront équipées de vidéo projecteurs interactifs (VPI) et ainsi l'ensemble des élèves de l'école publique de Lahonce pourra acquérir les bases d'une culture numérique.

En début de mandat, la Municipalité a créé un Comité Consultatif Local (CCL) « Environnement » conformément à nos engagements de campagne. Grâce à lui, Lahonce est la première commune du Pays Basque à initier la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), dont vous trouverez une présentation complète dans ce bulletin municipal. Merci à nos partenaires (OFB, CEN, MIFENEC, ...) et aux nombreuses personnalités politiques du territoire vivement intéressées par cette démarche pilote et qui nous apportent leur soutien.

Le CCL va également engager des actions participatives auprès des habitants et nous comptons donc sur votre coopération, afin de faire vivre notre ABC.

Enfin, beaucoup d'entre vous nous ont interrogés à propos des multiples démissions au sein du Conseil Municipal. En effet, l'ensemble des élus d'opposition a décidé de se retirer. Seul M. Benoît Deytieux souhaite exercer ses fonctions d' élu. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Bon été à toutes et à tous.

Uda on guziei.

**2022KO UZTAILEKO BM EDITORIALA** Lehuntzar maiteak, Gure herriko bestak itzuli dira eta 2019az geroztik gertatu ez zen besta giroa, partekatu ahal izan dugu gure lagunekin, bizikideekin, senideekin... eta oroz gainetik maite dugun "elkarrekin ontsa bizitze" hori indartzeko. Errespetua, tolerantzia, desberdintasunen onartzea, borondate oneko harremanak beharrezkoak dira "elkarrekin ontsa bizitzea" betetzeko. Halaber, baitzepadakoa da, biltzen gaituzten eta gutarik bakoitzak errespetatu behar dituen arau nagusiak zain ditzagun. Herriko biziari doakionez, xantier anitz bururatuak izan edo bururatzin ari dira. Arbéouko aranaren antolaketak (aintzirako eta herriko atelerirako sarbidea) bururatuak dira, leku eder honetako erabiltzaileen atsegingarri. Bertze lan ttipi batzu ere finitzekoak dira datozen asteetako. Hilarietan, hobekuntza lanek aitzina doatzi ere, eta leku honen kudeaketa molde numerikoan eginen da. Horrez gain, hilobiak ahal bezain ongi zaintzeko beharrezkoak diren drainak ezartzen ditugu. Kabinete bat hautatu ondoren, herri-barnea azterketa abiatua izan da eta lehenbiziko emaitza bat helarazi dugu hautetsiei orientazio-xedeak zehazteko helburuarekin. 2023. urteko lehenbiziko hiruhilekoan, herriko kontseilua hainbat erabaki hartzen has daiteke, gure herriaren bizimoduaren ikuspegia eta datozen urteetako inbertsioa zehaztuko dutenak. Herriko trinketaren barnea berritzen hasiak dira ere, eta iraileko eskola-sartzeko bukatua izanen da.

Orduan, ama-eskolako ikasleek, uda honetan ezarriak izanen diren BPI (Bideo Proiektagailu Interaktibo) berrietaz baliatzen ahalko dira. Azkenik, Tokiko Ingurumenerako Aholku Batzordeak proiektu nagusi bat abiatu du: Herriko Bioaniztasunaren Atlas egitea. Horren aurkezpen osoa herriko aldizkari honetan aurkituko duzu. Honen helburua da, gure herrian dauden espezieen eta inguruneen inbentarioa egitea, eta eragile guzien parte hartzea beharrezko da (herriarrak, hautetsiak, elkarrekin, enpresak...) ondare naturalaren zaintzarako. Atlas hori, gauzak hobeki ulertzen eta kolektibitatearentzat erabakiak hartzen lagunduko gaituen tresna bat izanen da. Frantziako Bioaniztasunaren Erakundearen dirulaguntzarekin eta prozesu horretan izena eman duen Ipar Euskal Herriko lehenbiziko herria izanki, gure urratsaren zinezko eragin baikorra neurtu ahal izan dugu, bai eta hainbat erakunderen eta lurraldeko pertsona-politiko anitzen atxikimendua ere. Beraz, Atlas honi ahalik eta gehienek eginen diozuen ekarpenean oinarrituko gira, eskainiak izanen zaizkizuen ondoko ekitaldi parte-hartzaileen karietara. Bururatzeko, zuetariko anitzek herriko kontseiluan gertatu diren dimisioetaz galdezkatu gaituzue. Alabaina, oposizioa hautetsi gehienek kargua uztea erabaki baitute. Benoît Deytieux jauna izan da guri elkartzeko hautatu duen bakarra. Gure lehen elkarrizketak ikusi ondoan, ukazina dirudi Benoît-ek bere tokia duela eta izanen duela gure taldean. Uda on guziei.

### Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions	2 3 4 5
Atlas de la Biodiversité Communale	6 7
Associations	8 9 10 11
Informations diverses	11 12

### ENVIRONNEMENT : Fête de la nature

Après quelques années d'absence, la fête de la nature, qui a permis de faire connaître l'ABC, a eu lieu le 19 mai 2022 sur le fronton et le soleil aussi était de la partie.

Le programme concocté par la municipalité et quelques associations était riche.

Tout d'abord, le marché de producteurs locaux le matin a connu un franc succès ; chacun a pu découvrir des produits tels que miel, bière, fromage, légumes, mais aussi des créations artistiques (vêtements, bijoux, accessoires bébé...).

Pendant ce temps, dans le magnifique site du cloître, Brigitte et Claudie proposaient une découverte et une initiation au Yoga et au Qi Gong.

Des stands de sensibilisation ou d'information étaient aussi présents : l'Atlas de la Biodiversité Communale a permis aux visiteurs de s'informer et de découvrir l'intérêt de ce sujet, les Carrioles Vertes ont pu proposer à la vente leur compost issu de la transformation des déchets verts sur leur terrain dans les Barthes.

La fresque du climat était aussi présente et a permis de sensibiliser les visiteurs sur le réchauffement climatique.

Les Minimalices ont proposé des ateliers de confection de bougies, le collectif bas adour mobilité nous a présenté le tracé de la véloroute, les P'tits débrouillards, l'association Bio Divers Cité...

La Mifeneq et le CEN (conservatoire d'espaces naturels) ont proposé 3 balades dans le village afin de découvrir la faune et la flore locales (orchidées sauvages, criquet, sauterelle). Ces promenades ont eu un beau succès, car malgré un soleil de plomb, les curieux étaient nombreux et ravis de ces excursions. Merci à Sophie et à Thierry pour leur implication.

Le rallye Land'Art réalisé par les jeunes pousses du centre de loisirs, fut très apprécié des enfants.

L'apéritif 0 déchet concocté par l'association Trukatu a ravi les papilles d'un public nombreux. Cakes salés, gressins, légumes... ont permis à chacun d'entre nous de se régaler au son de la banda Mari Koxka qui a magnifiquement animé ce moment de convivialité.

En soirée, la chaleur légèrement retombée, le CEN proposait une projection-débat autour du film « O Papillons ».

Un bien bel événement qui ne demande qu'à être renouvelé !!

Merci à tous les participants qui ont permis que cette journée soit une réussite !!





### L'Équipe Municipale

HUGLA David : **Maire** (membre de toutes les commissions)

- |                      |                       |                       |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 2 PERE Martine       | 8 GAMALEYA Florence   | 14 BUCHMANN Sylvie    |
| 3 HARGINDEGUY Jérôme | 9 DARRIGOL Jean-Marie | 15 DEMANGE Jean-Marie |
| 4 MINNE Sandrine     | 10 VEZA Hélène        | 16 SIEBERT Christiane |
| 5 MOCORREA Bruno     | 11 DELMAS Bernard     | 17 DEYTIEUX Benoît    |
| 6 ETCHEVERRY Jessica | 12 BALZER Stéphanie   |                       |
| 7 MERLIN Francis     | 13 SEGUIN Jérémie     |                       |

### COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil Municipal a voté, en date du 11 avril dernier, les comptes administratifs 2021 et les budgets primitifs 2022.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'exercice budgétaire 2021 a été réalisé avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Conseil Départemental, des autres Collectivités et des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) chaque fois que possible.

Selon l'INSEE, la population totale de la Commune de Lahonce s'élève à 2516 habitants.

#### 1. Compte administratif 2021 du budget principal

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 527 859,21 €	2 527 859,21 €
Section d'investissement	2 329 652,42 €	2 329 652,42 €

#### 2. Compte administratif 2021 du budget annexe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	366 570,15 €	366 570,15 €
Section d'investissement	8 634,00 €	8 634,00 €

#### 3. Compte administratif 2021 du budget annexe des Commerces

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	52 540,07 €	52 540,07 €
Section d'investissement	58 788,18 €	58 788,18 €

### Présentation synthétique du budget primitif du budget principal de la commune 2022 Section de fonctionnement

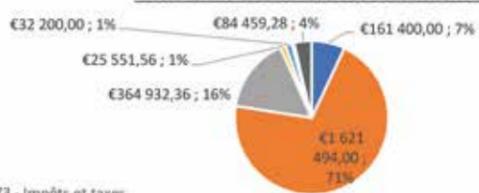
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	529 986,24 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	161 400,00 €
012 - Charges de personnel et assimilées	930 000,00 €	73 - Impôts et taxes	1 621 494,00 €
014 - Atténuation de produits	175 605,00 €	74 - Dotations, fonds divers et réserves	364 932,36 €
65 - Autres charges de gestion courante	157 514,28 €	013 - Atténuation de charges	25 551,56 €
66 - Charges financières	17 334,48 €	75 - Autres produits de gestion courante	32 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 551,56 €	76 - Produits financiers	45,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	5 437,28 €	77 - Produits exceptionnels	9 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	10 000,00 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 827 428,84 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>2 214 622,92 €</b>
042 - Opérations d'ordre entre section	11 324,91 €	042 - Opérations d'ordre en section	2 133,84 €
043 - Opérations patrimoniales	0,00 €	Excédent de fonctionnement n-1 reporté	84 459,28 €
Virement à la section d'investissement	462 462,29 €		
002 - Déficit de fonctionnement reporté (ALSH)			
<b>TOTAL DES DEPENSES REALISEES</b>	<b>2 301 216,04 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REALISEES</b>	<b>2 301 216,04 €</b>

- 011 - Charges à caractère général
- 014 - Atténuation de produits
- 66 - Charges financières
- 68 - Dotations provisions semi-budgétaires
- 042 - Opérations d'ordre entre section
- 012 - Charges de personnel et assimilées
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 67 - Charges exceptionnelles
- 022 - Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement

#### CHARGES DE FONCTIONNEMENT



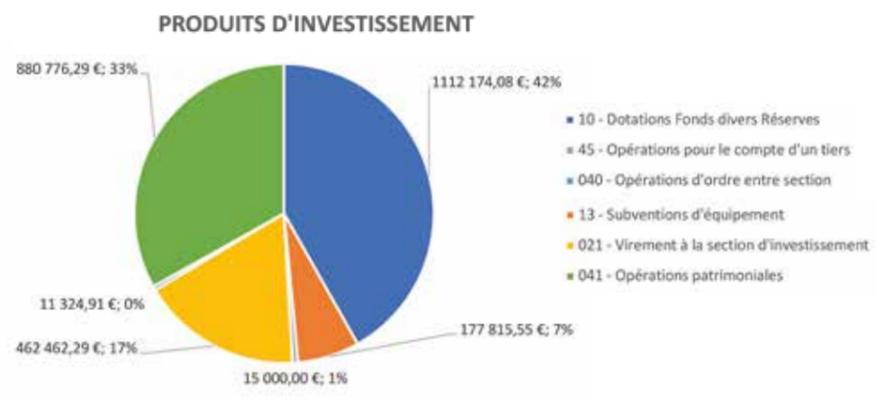
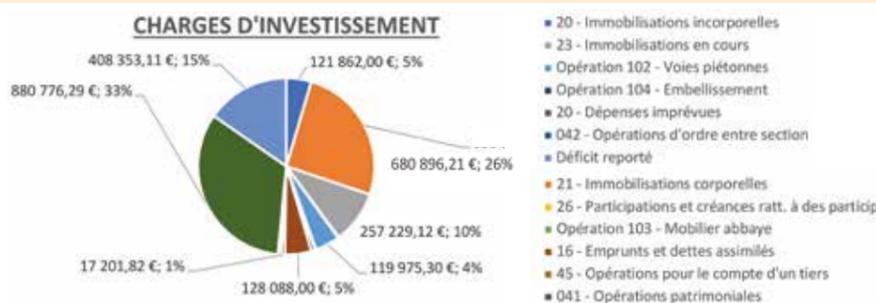
#### PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



- 70 - Produits des services, domaines et ventes
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, fonds divers et réserves
- 013 - Atténuation de charges
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels
- 042 - Opérations d'ordre entre section
- Excédent de fonctionnement n-1 reporté

### Présentation synthétique du budget primitif du budget principal de la commune 2022 Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
20 - Immobilisations incorporelles	121 862,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	680 896,21 €		
23 - Immobilisations en cours	257 229,12 €		
26 - Participations et créances ratt. à des particip.	4 260,00 €		
Opération 102 - Voies piétonnes	119 975,30 €		
Opération 103 - Mobilier abbaye	6 000,00 €		
Opération 104 - Embellissement	17 777,43 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>1 208 000,06 €</b>		
16 - Emprunts et dettes assimilés	128 088,00 €		
20 - Dépenses imprévues	17 201,82 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>145 289,82 €</b>	10 - Dotations Fonds divers Réserves	1 112 174,08 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 353 289,88 €</b>	13 - Subventions d'équipement	177 815,55 €
45 - Opérations pour le compte d'un tiers	15 000,00 €	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>1 289 989,63 €</b>
042 - Opérations d'ordre entre section	2 133,84 €	45 - Opérations pour le compte d'un tiers	373 553,29 €
041 - Opérations patrimoniales	880 776,29 €	021 - Virement à la section d'investissement	462 462,29 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REALISEES</b>	<b>2 251 200,01 €</b>	040 - Opérations d'ordre entre sections	11 324,91 €
Déficit reporté	408 353,11 €	041 - Opérations patrimoniales	880 776,29 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REALISEES</b>	<b>2 659 553,12 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REALISEES</b>	<b>2 659 553,12 €</b>



### Montant des subventions demandées en 2022

	DETR	Plan de relance	Département	CAPB	Autres	TOTAL
Travaux Plaine Arbéou				53 351,83 €	42 000,00€ (Agence de l'eau)	95 351,83 €
Travaux trinquet	45 261,16 €					45 261,16 €
VPI école maternelle	4 990,00 €					4 990,00 €
Site internet		11 578,00 €				11 578,00 €
Atlas de la biodiversité communale		23 000,00 €				23 000,00 €
Etude centre bourg				En cours d'instruction		0,00 €
<b>TOTAL</b>						<b>180 180,99 €</b>

## ● COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Suite)

### Les principaux programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2022 du budget principal de la commune

	BP 2022 (y compris RAR 2021)
Travaux plaine Arboué (étude et travaux)	277 221.12 €
Travaux électrification	199 307.30 €
Voiries + marquage au sol + signalétique	160 000.00 €
Travaux trinquet	130 000.00 €
Travaux divers (cimetière, chaudière logement d'urgence, mise en conformité salle kirolegi)	84 535.06 €
Etude Centre bourg	41 000.00 €
Abri bus venelle (étude et travaux)	40 000.00 €
Mobilier (école et mairie)	34 500.00 €
Remboursement capital à l'EPFL Artech	33 824.77 €
Atlas de la biodiversité	30 000.00 €
Matériel et véhicule service technique	28 820.00 €
Equipement bâtiments communaux (défibrillateurs, réfrigérateur kirolegi, chaises, etc)	27 000.00 €
Acquisition matériel informatique (VPI école + ordinateur mairie) et logiciels (cimetière et congés)	26 300.00 €
Travaux divers école	18 000.00 €
Refonte site Internet	17 000.00 €
Embellissement	17 777.43 €
Restauration Mobiliers inscrits abbaye	6 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 171 285.68 €</b>



### Endettement de la commune

En 2022, le remboursement annuel de la dette globale est opéré commune suit :

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû
Remboursement de la dette bancaire	93 575.46 €	16 646.71 €	110 222.17 €	300 144.01 €
Remboursement de la dette SDEPA	2 768.57 €	1 115.64 €	4 571.98 €	21 890.12 €
Remboursement EPFL (Artech)	33 824.77 €	0.00 €	33 824.77 €	675 555.47 €
<b>TOTAL</b>	<b>128 088.00 €</b>	<b>17 762.35 €</b>	<b>148 618.92 €</b>	<b>997 689.60 €</b>

La commune rembourse sur son budget 5 emprunts, deux d'entre eux se terminent en 2025 et les trois autres en 2027.

L'Etablissement Public foncier Local Pays Basque a acheté pour le compte de la Commune la maison OYHANTO pour un montant de 339 364.55€ :

Durée du portage : 2020-2028 (avec différé de 4 ans pour le remboursement du capital)

Montant de l'annuité au titre de l'année 2022 : 0€

Montant des frais de portage au titre de l'année 2022 : 3 952.38€

A titre informatif, le remboursement du capital s'effectuera de de la manière suivante :

	2025	2026	2027	2028
	88 793.52€	87 805.42€	86 817.32€	85 829.22

L'Etablissement Public foncier Local Pays Basque a également acheté pour le compte de la commune une parcelle au lieu-dit Artech pour un montant de 676 495.47€ :

Durée du portage : 2021-2041

Montant de l'annuité au titre de l'année 2022 : 33 824.77€

Montant des frais de portage au titre de l'année 2022 : 8 107.86€

### Refonte de la fiscalité locale

La suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sur la période allant de 2020 à 2022 ainsi que la réforme des impôts de production ont conduit à modifier de manière sensible la présentation de l'état de notification 1259 COM dès 2021. Cet état est désormais structuré de la manière suivante :

- ressources fiscales nécessitant le vote d'un taux ;
- ressources fiscales indépendantes du vote d'un taux ;
- synthèse de l'ensemble des ressources fiscales prévisionnelles pour l'année.

### Points d'attention pour le budget 2022

#### 1/ La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) dès 2021 au niveau local, avec les deux conséquences suivantes :

- L'affectation aux communes de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale (le département ne percevra plus de taxe foncière) ;
- La TFPB départementale ne correspondant pas exactement à la perte de THp des communes, la mise en œuvre d'un dispositif d'équilibrage, sous la forme d'un coefficient correcteur, est appliquée. Prévu au IV de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, le coefficient correcteur a pour objet de corriger chaque année - à la hausse ou à la baisse - les recettes de la TFPB communale, après transfert de la part départementale en 2021. Il permet de neutraliser la surcompensation ou sous-compensation initiale résultant du transfert de la TFPB ; il intègre la dynamique de la base de la TFPB sans influencer sur la politique de taux de la commune.

#### 2/ La mise en œuvre de la réforme des impôts de production avec la baisse de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels et le calcul des compensations correspondantes :

- Le transfert de la part départementale de TFPB influe depuis 2021 sur le taux que les communes peuvent voter depuis au titre de cette taxe. Ainsi, le taux de référence communal de TFPB, utilisé pour l'application des règles de lien est depuis 2021, égal à la somme des taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune (Art. 1640 G.-I.-1 du code général des impôts).
- Pour les impositions établies au titre de 2022, l'État - comme en 2021 - perçoit le produit de la THp, à l'exception des impositions perçues en application de l'article 1609 quater du code général des impôts (contributions syndicales fiscalisées).
- Les communes conservent le produit de la TH sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...), mais pour les impositions établies au titre de l'année 2022 - comme auparavant en 2021 - le taux de la TH appliqué sur le territoire de la commune reste égal au taux appliqué sur son territoire en 2019.

### Niveau des taux d'imposition

En application de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 et de l'état fiscal 1259 pour 2022, la Commune de Lahonce présente un coefficient correcteur supérieur à 1, traduction d'une situation de sous-compensation.

Rappel 2021 :

Nature impôts	Taux 2021	Bases 2021	Produit 2021
Taxe foncière bâti	31.16 %	2 909 000 €	906 444.00 €
Taxe foncière non bâti	55.99 %	35 700 €	19 988.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>926 432.00 €</b>

Année 2022 :

Nature impôts	Taux 2022	Bases 2022 prévisionnelles	Produit 2022 attendu
Taxe foncière bâti	31.16 %	3 105 000 €	967 518.00 €
Taxe foncière non bâti	55.99 %	35 900 €	20 100.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>987 618.00 €</b>

### Personnel

Pour l'année 2022, la Commune de Lahonce emploie 35 agents (titulaires, stagiaires, contractuels) répartis selon les différentes filières de la Fonction Publique territoriale :

- Filière administrative : 6 agents
- Filière sanitaire et social : 3 agents
- Filière animation : 17 agents
- Filière technique : 9 agents

La commune de Lahonce a fait le choix de renforcer les effectifs du service enfance-jeunesse pour améliorer la qualité du service public rendu aux élèves et aux enfants fréquentant les accueils de loisirs communaux. L'augmentation des tarifs de ces services publics viendront compenser en partie la hausse des charges de personnel.

### Budget primitif 2022 du budget annexe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

En 2007, le Conseil Municipal de Lahonce avait approuvé la création d'un budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

La structuration actuelle du service enfance jeunesse avec la mise en place du Portail Famille amène la collectivité à dissoudre le budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement et à l'intégrer dans le budget principal de la commune ; l'objectif est de permettre l'édition d'une facture unique pour la tarification des services des accueils de loisirs de Lahonce.

Le Conseil Municipal en date du 13 décembre 2021 a décidé la dissolution du budget annexe « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » à la fin de l'exercice 2021 et l'intégration des comptes dudit budget dans le budget principal de la commune à compter du 1er janvier 2022.

Le résultat 2021 du budget annexe « Accueil de Loisirs Sans Hébergement », en fonctionnement et investissement, sera affecté dans les comptes 2022 du budget principal de la commune.

### Budget primitif 2022 du budget annexe des Commerces

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	54 331.32 €	54 331.32 €
Section d'Investissement	59 531.43 €	59 531.43 €



### ● COMMISSION TRAVAUX



Outre le ravalement du colombarium, le cimetière a fait l'objet de travaux conséquents en ce début d'année. En effet, la création d'une 2<sup>e</sup> tranche d'un réseau de drains a été réalisée, dans le but d'assainir les sous-sols et donc l'intérieur des caveaux existants. Le cimetière va également bénéficier d'une gestion numérisée, afin notamment de faciliter le traitement administratif du suivi des concessions. Les travaux de rénovation du trinquet ont démarré le 23 juin dernier. Remise en état du mur de frappe, réparation du tambour et des filets, réhabilitation du sol, restauration des peintures intérieures font partie des principales tâches confiées aux entreprises en charge de ces travaux. Ce chantier doit être impérativement terminé avant la fin de l'été afin de permettre l'organisation du tournoi de pelote de l'association Lehuntzarrak.



De plus, les modalités d'accès au trinquet vont être totalement modifiées, avec l'apport d'un système numérique d'ouverture et de fermeture, qui gèrera également l'éclairage. La réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales a été validée par la Communauté d'Agglomération. Les premières réunions avec le cabinet INGÉAU Conseils ainsi qu'avec les techniciens de la CAPB ont déjà eu lieu. Cette démarche nous permettra de matérialiser l'ensemble des plans du réseau pluvial de la commune, de mettre ainsi à jour tous les dysfonctionnements et d'y remédier plus aisément. Le plan annuel de rénovation des voiries a lui aussi démarré. Le chemin Arroca, la rue des Vignes, la rue de la Gare et le chemin Placeou ont été prioritaires cette année, en raison de leur état de dégradation. Une partie du chemin Lannabère a également été reprise, afin de sécuriser le carrefour avec la RD 257.

### ● COMMISSION ANIMATION COMMUNICATION



#### Info Site internet de la commune

Au printemps, nous vous avons annoncé le nouveau site internet attendu à l'automne. Le déroulement est conforme au planning et nous avançons à grands pas !

Au-delà du nécessaire « rafraîchissement », nous répondrons à des objectifs d'accessibilité numérique et d'éco-conception.

Pour rappel, Les obligations d'accessibilité des sites publics aux personnes en situation de handicap ont été introduites par l'article 47 de la loi du 11 février 2005 dite « loi handicap ». Les collectivités territoriales doivent, depuis 2012, se conformer aux règles du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Nous répondrons ainsi complètement aux exigences en la matière et communiquerons avec le plus grand nombre.

Enfin, nous nous sommes entourés de partenaires dont l'approche de la conception et du design se veut raisonnée. Les bonnes pratiques de conception (limitation du nombre de visuels, limitation de l'usage de vidéos...) viennent appuyer les bonnes pratiques techniques. Tout cela dans une démarche vertueuse.

Pour finir, le projet de Lahonce fait partie d'un projet global de territoire initié par la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui va également nous permettre des économies d'échelle bienvenues.

#### Forum des associations

Samedi 3 septembre 2022, se tiendra le forum des associations dans la grande salle Kiroldegi de 9h à 12h.

Que vous soyez nouveau Lahonçais, ou que vous cherchiez de nouvelles activités, cette matinée vous permettra de découvrir la richesse associative du village.

Les associations présentes seront là pour vous renseigner et prendre vos inscriptions. Venez nombreux vous renseigner !

### ● COMMISSION URBANISME



#### La sécurisation du centre bourg.

Une pré-étude a eu lieu en 2021 avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE). Pour mémoire, un diagnostic en marchant avait été proposé aux Lahonçais à l'Automne, mais celui-ci n'avait pu se faire en raison du manque de participants.

Le Cabinet Broichot a été retenu pour réaliser cette étude urbaine, qui a été lancée au premier trimestre de cette année. La commune de Lahonce a entamé une réflexion concernant l'aménagement et l'embellissement.

Le diagnostic et l'état des lieux, première phase de l'étude, est en cours. Il consiste à analyser l'existant, aussi bien les espaces publics (espaces verts, stationnement,

trottoir ou circulation) que les bâtiments communaux. Ce diagnostic des bâtiments communaux pourra être couplé au programme Elena, porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pour la rénovation énergétique des bâtiments.

A l'issue, le bureau d'étude proposera des scénarii d'aménagement (cheminements, aménagement paysager, ...) avec la construction d'éventuels bâtiments ainsi qu'une réaffectation possible des bâtiments existants.

Une information sera proposée aux Lahonçaises et Lahonçais en fonction de l'avancement des travaux du bureau d'études.



## TXIK TXAK

DONNER ACCÈS À TOUS AUX MOBILITÉS DURABLES

À partir du 4 juillet 2022 et pour encourager le recours aux transports publics en les rendant plus lisibles, pratiques et accessibles, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque unifie l'ensemble du réseau de transport du Pays Basque, de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignan sous la bannière commune TXIK TXAK.

**Le** Cette démarche inédite, qui illustre la politique très volontariste de la Communauté Pays Basque en matière de mobilité, s'accompagne d'une nouvelle gamme tarifaire **plus juste socialement** avec des tarifs réduits solidaires de -50 à -75% sur les abonnements, et aussi **plus équitable à l'échelle du territoire** avec un **tarif unique** quels que soient le trajet et la distance et la distance parcourue.

### C'est nouveau !

Avec TXIK TXAK on bouge partout, et à volonté au Pays Basque et dans le sud des Landes !

- 1. Plus de choix**

En bus, en Tram'bus, en car, avec les nouvelles de centre-ville, à vélo et même en bateau, il y a toujours un moyen de transport TXIK TXAK à proximité pour bouger en toute liberté.

*Inégalité des abonnements et tarification solidaire*
- 2. Plus économique**

On fait des économies et on se simplifie la vie !

Pour les voyages occasionnels, on bénéficie d'un tarif unique pour tout le réseau : 1,20€ quels que soient le trajet et la distance parcourus ! Et on peut se déplacer désormais à partir de 0,96€ le trajet grâce au Pass Liberté, sans engagement et 100% gratuit les mois où on ne l'utilise pas !

Pour profiter en illimité, on s'abonne pour bénéficier de tarifs très avantageux avec de 50 à 75% de réduction selon son âge et ses revenus.

**Exemple**

Pass - 28 ans  
Abonnement annuel : 8€ / mois  
avec les tarifs solidaires : 4€ / mois

**Pratique !** Pass LIBERTÉ 0,96€/voyage
- 3. Plus pratique**

Pas de monnaie ? Pas de problème ! Je passe ma Carte Bancaire sans contact sur les valideurs à bord : elle devient mon titre de transport ! Avec le site txiktxak.fr : je retrouve tout ce dont j'ai besoin pour m'informer, préparer mon trajet et acheter mes titres et abonnements.

## TXIK TXAK

MUGIKORTASUN IRAILKORREI BIDE EMAN

2022ko urtarraren 4tik gero, goniatz publikoen erabilera sustatzeko, Ipar Euskal Herri-Arriarko Mugikortasun Sindikatuko eskainta irailkargarriagoa, praktikagoa eta eskuragarriagoa egitearen esparruan, Ipar Euskal Herria, Tarnosko, Ondresko eta Saint-Martin-de-Seignan-eko sare osoa bateratuz, TXIK TXAK markapena.

**Abantaila** Desmarke berri honek, Euskal Elkargoko mugikortasunaren inguruan daraman politika boluntarista erakusten du, prezio berririk proposatuz, sozialki justuagoak diranak: **«kartasuneko prezioak»** abonamenduetan % 50 eta % 75 arteko beharpena eskaintzen baitu eta **faraldie mailan zuzenagoa**, prezio bera izanen baita ibilbide eta distantzia edo izan ezan.

### Berria da!

TXIK TXAKekin, Ipar Euskal Herri osoan eta hego Landetan mugarik gabe mugitzen gara!

- 1. Aukera gehiago**

Autebusez, Tram'bus-ek, autokarrez, hir-borneko joan-jiskariz, eskasoa bidetako garraioa, bizikletaz eta autokidatzaz edo hasieratik eskaintzen osatzen baita, hainbat aukera dauka.

Abonamendu guztiak eta kartasuneko prezioak
- 2. Merkeagoa**

Diruz auztzen duguz eta gure bitxia errenten!

Noizbehinkako bidaietan, Prezio bakarra da sare osoarentzat: 1,20 €, edozein izan ibilbidea eta distantzia! Eta, 0,96 € pagatu behar gaituzke. Libre tartelari esker, engiamendurik gabeko txartela batia eta erabilteaz ez deiarke % 100ean urritik baita!

Mugarik gabe bidaiatzeko Abonamendua hartzen dut, prezio egin hobekak ukatuko: adina eta irabazten aranda % 50 eta % 75 arteko beharpenak lortu ditazkete.

**Adibidea** 28 urteko peko txartela Abonamendua elikatuzarekin anual prezioarekin 8€ / hilabete 4€ / hilabete

**Praktikoa!** LIBRE txartela 0,96€/billete
- 3. Pratikagoa**

Diru zehere ez? Arazorik ez? Nire kartakatu Gabeko berriz-berrikidatze postuzten dut autobuz berruko bilatutagailuan: nire garraio-itxulua buhurtzen dut bilaketa irtelegarekin: bertan behar duzun guztia atzematen dut: nire ibilbidea prestatzeko eta nire garraio-itxulua edota abonamendurik erosteko argituta guztiak.

## COMMISSION ECOLE, JEUNESSE ET ACTION SOCIALE



### Le retour de la fête de l'école



A l'instar de nombreuses manifestations, la fête de l'école a fait son grand retour en cette fin d'année scolaire. Accompagnée d'une météo estivale des plus accueillantes, les conditions étaient réunies pour célébrer la fin de ce millésime 2021-2022. Sans pression et sourires accrochés aux lèvres, les enfants épaulés par l'équipe éducative ont présenté un spectacle aussi animé que varié. A travers l'éclectisme des tableaux, les spectateurs venus en nombre ont été tour à tour plongés dans un encierro engagé comme un prélude aux prochaines festivités avant d'embarquer dans l'ouest américain. Eté oblige, une promenade amoureuse en bord de mer fut dansée par les jeunes pousses avant que les plus grands enchaînent avec une chorégraphie invitant à la réflexion sur la protection des mers et océans. Exécuté de mains de maître et salué par un public conquis, le spectacle laissa ensuite la place aux réjouissances gourmandes jusqu'à la nuit tombée. L'occasion de saluer ici l'engagement des parents d'élèves ayant participé à l'organisation, la préparation et au déroulement de cette édition. Car après en avoir été privé, il était précieux de retrouver ces moments de convivialité qui soudent les amitiés, forgent les souvenirs des enfants et aiment à rappeler que l'école est un lieu qui rassemble.

### Un potager à l'école

L'histoire ne dit pas encore s'il réussira à convaincre les plus récalcitrants à la consommation de légumes mais l'expérience est lancée. Depuis la fin du mois de mai, la cour d'école abrite un potager aménagé en terrasse en lieu et place du talus qui a inspiré quelques acrobaties terreuses. Installé dans le cadre d'un projet mené en collaboration avec l'association « Bio Divers Cité », des ateliers de formation des agents et d'accompagnement des enfants seront initiés dans l'objectif de faire vivre cet espace de maraichage. Entretien, arrosage, observation et patience seront de rigueur dans l'espoir de savourer à terme le fruit des récoltes. Comprendre le cycle de vie des plantes, appréhender le temps nécessaire pour faire pousser des légumes, respecter la saisonnalité... autant d'objectifs qui structurent ce projet autour duquel s'articuleront des interventions scolaires et périscolaires. Du potager à l'assiette, rendez-vous cet été pour une salade de tomates en circuit très court !



### Jardinières citoyennes

La commune de Lahonce, enthousiasmée par le projet présenté par l'association Bio Divers Cité de mettre en place dans les villes des jardinières permettant aux citoyens de jardiner, de renouer un lien avec la nature et de rencontrer ses voisins a décidé d'en adopter 2.

Elles ont été installées aux alentours de l'école, permettant aux enfants de s'en occuper, en complément du potager.

## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995 et consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques [http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements\\_sanitaire/](http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/), s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

### Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élagage : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou de diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi et samedi.

- De plus, la commune met à la disposition des particuliers une benne qui sera ensuite acheminée à la déchetterie, gratuitement pour la première utilisation annuelle (accueil de la mairie ou atelier municipal).

- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la mise à disposition de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.

### Bricolage, jardinage (art. 103-2)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à

moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la

tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

### Élagage.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) et n'entravent pas le passage des camions poubelle. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (article 671, 672, 673 du code civil)

### Animaux domestiques

#### • Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

#### • Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divagant vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurrak venant les récupérer.

#### • Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

#### Bruits d'animaux (art. 104)

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



## Portrait d'espèces menacées



**L'Agrion de Mercure**  
est une petite demoiselle libellule affectionnant les sources, petits canaux et ruisselets végétalisés.

**L'alyte accoucheur** est un petit crapaud au chant doux et flûté, affectionnant les points d'eau et zones humides rocailleuses, ouvertes. Le mâle a la particularité de porter les œufs sur son dos, jusqu'à l'éclosion des têtards (d'où son nom). Comme tous les amphibiens, cette espèce est en déclin, et il est strictement protégé par la loi. Sensible à la fragmentation de ses habitats, se déplaçant peu, l'alyte a été retenu comme indicateur pour la cartographie des réseaux écologiques (« trames vertes et bleues » en Pays Basque).



### Le cuivré des marais

est un papillon de jour aux couleurs éclatantes, qui recherche principalement les prairies humides pour pondre ses œufs sur sa plante hôte, du genre Rumex. La raréfaction de son habitat, par mise en culture ou drainage, en fait une espèce aujourd'hui menacée, et strictement protégée par la loi. Le Cuivré des marais est également indicateur pour les réseaux écologiques en Pays Basque.



### Le Hérisson,

qui fait bien des heureux au jardin, trop souvent victime de collisions routières.



### Le Triton palmé

qui peut se satisfaire de petites zones humides, subit malgré tout sa régression généralisée.



### Le Bouvreuil pivoine,

bariolé mais timide, subit un rapide déclin en France.



### L'Hirondelle rustique,

qui fait toujours le printemps mais pour combien de temps encore ?



### Le Lucane cerf-volant,

dont le mâle présente d'impressionnantes mandibules, émerge après plusieurs années de vie larvaire, dans du bois en décomposition.



### Le Petit Rhinolophe,

une chauve-souris, trouve refuge dans des caves ou greniers. Préservez-le, il vous préservera des moustiques.

## ABC LAHONCE

Oui, la biodiversité est essentielle, elle est notre assurance vie !

La biodiversité nous apporte de nombreux services :

- Des aliments sains, de l'eau potable, des médicaments, des vêtements, ...
- De l'air pur, des sols cultivables, un climat (encore) tempéré
- Un cadre de vie agréable, de beaux paysages, ...

### Qu'est ce que l'ABC de Lahonce ?

Un ABC, Atlas de la Biodiversité Communale, est une démarche qui permet à une commune de connaître et de préserver sa biodiversité, son patrimoine naturel. Plus de 2400 communes en France ont engagé un ABC. L'ABC de Lahonce, démarche sur 2 ans, représente un budget de 30 000 euros, financé par l'OFB, Office Français de la Biodiversité, à hauteur de 23 000 euros.

### Quelle organisation pour l'ABC de Lahonce ?

La démarche est pilotée par deux Lahonçais : Thierry Marneffe et Laurent de la 1<sup>re</sup> adjointe. Les opérations techniques sont organisées par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) et la MIFENEC. Un comité de pilotage, composé d'élus de Lahonce, de membres du CCL (Comité Consultatif Local), de représentants de la CAPB, du département, assure le bon avancement de la démarche. Un comité partenaires a pour objectif d'impliquer plus largement l'école, les associations, les communes de la CAPB.

### Quels sont les objectifs de l'ABC de Lahonce ?

- Connaître le patrimoine naturel, la biodiversité, les habitats naturels ; identifier les espèces en danger, mais également les espèces invasives.
  - Sensibiliser, impliquer les habitants, les équipes, les acteurs locaux (entreprises, associations, agriculteurs, ...); favoriser le changement des pratiques, des modes de consommation et de production, notamment dans les secteurs à forts enjeux écologiques (agriculture, construction, ...).
  - Intégrer la préservation de la biodiversité dans les projets de la commune.
  - Inspirer des initiatives similaires au sein de la Communauté d'agglomération du Pays Basque.
- En résumé, notre objectif : partout sur notre territoire, sensibiliser, impliquer, préserver la biodiversité, renforcer la lutte contre les espèces invasives.

### Communication et contact

Vous voulez nous contacter ou nous faire part de vos remarques : envoyez un mail à [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr). Prochainement, vous trouverez sur le site web de la commune [www.lahonce.fr](http://www.lahonce.fr) toutes les informations sur l'avancement de l'ABC de Lahonce.

## Les espèces exotiques envahissantes, une menace bien présente

De nombreuses espèces venues d'autres continents sont aujourd'hui bien installées à Lahonce, et causent de réels dommages. Ces « espèces exotiques envahissantes », animales ou végétales, bouleversent la compétition entre espèces au sein des écosystèmes, certaines devenant hégémoniques. Il faut agir pour les éliminer !



**L'écrevisse de Louisiane**, originaire d'Amérique du nord, s'est largement répandue dans les zones humides du sud de la France. Omnivore, capable de se reproduire jusqu'à constituer des peuplements d'une très forte densité, elle peut finir par éliminer une grande partie de la faune et de la flore d'un plan d'eau. Aussi, son transport est strictement interdit par la loi.

**L'herbe de la pampa**, originaire d'Amérique du sud, séduit par ses grands plumeaux. Mais elle dissémine des millions de graines, ne connaît pas de prédateur, et envahit les jardins, les milieux perturbés (friches, carrières, bords de voies de communication, cultures...), les milieux naturels. Si vous en avez chez vous, arrachez-les, coupez les jeunes plumeaux avant qu'ils ne se déploient, ne les cueillez pas pour éviter la dispersion des graines.



### Le moustique tigre

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est adapté à divers environnements urbains et périurbains. Il est implanté sur les 5 continents et dans 67 départements fin 2021 en France. Il peut transmettre des virus comme ceux de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika.

Pour éviter la prolifération de cette espèce, il faut détruire les lieux de ponte et favoriser le développement de prédateurs du moustique (chauves-souris, libellules, hirondelles, grenouilles...).

Vous pouvez contribuer à la surveillance du moustique tigre sur le site [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/sinformer#csp](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/sinformer#csp)

### Le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive apparue en France en 2004, il est maintenant présent dans plusieurs pays européens.

Le frelon asiatique est une menace pour nos abeilles, pour les apiculteurs, et plus généralement pour la biodiversité dans nos territoires.

Des solutions existent pour combattre le frelon asiatique, notamment le piégeage et la destruction des nids.

Contactez votre mairie pour connaître comment combattre le frelon asiatique.



# BIODIVERSITÉ COMMUNALE

## DÉMARCHE SUR 2 ANS / 2022-2023

Les actions engagées début 2022 se poursuivront en 2023. Il s'agit pour l'essentiel d'inventaires de la faune, d'animations, de chantiers participatifs et de suivi, qui donneront lieu à des restitutions et des plans d'action fin 2023.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine et la MIFEN-EC conduiront des inventaires sur certains groupes d'espèces animales sauvages (amphibiens, reptiles, papillons, libellules, mammifères dont chauves-souris, oiseaux, sauterelles et grillons, mollusques terrestres). S'agissant de la flore, le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique met à disposition les données de l'inventaire systématique qu'il réalise, et réalisera des prospections complémentaires.

Les inventaires sont pour l'essentiel en cours. A la fin de l'hiver et au printemps 2022, l'inventaire des amphibiens a permis de recenser différentes espèces, dont l'alyte accoucheur, la salamandre tachetée, le crapaud épineux, la grenouille verte, la rainette méridionale, le triton palmé.

Au-delà des apports de ces experts, les contributions de chacun sont bienvenues, vous trouverez ci-dessous comment contribuer (paragraphe « Participez ! »)



### Habitats naturels

Les animaux sont comme nous, les humains, ils ont besoin de logements !

Si vous voulez les protéger, prenez soin de leurs habitats naturels, haies, prairies, zones humides, arbres, forêts, ... et même les avant-toits, un tas de branches ou un tas de pierres !



### Fauches tardives

Nous sommes tous responsables de la disparition des espèces, dans ce cas précis des insectes.

Le gazon est bien pratique pour jouer, y circuler ou s'y reposer. Mais est-ce bien nécessaire d'entretenir de telles surfaces parfaitement tondues dont on n'utilise qu'une infime partie?

En laissant pousser l'herbe, vous verrez apparaître une myriade de fleurs sauvages dont on ne connaît aujourd'hui plus que les noms : renoncule, achillée millefeuille, silène, centaurées et scabieuses. Avec un peu de patience, vous ne tarderez pas à y voir des papillons, sauterelles et grillons.

La conservation de prairies naturelles non traitées compense partiellement l'appauvrissement lié à la culture intensive du maïs en zone agricole et contribue à la protection de nombreuses espèces menacées : il est alors possible d'observer par exemple la floraison d'orchidées.

- La commune de Lahonce a ainsi commencé en 2021 à pratiquer une fauche tardive d'automne sur certaines parcelles communales non louées à des maraîchers dans les barthes.
- L'Association Syndicale Autorisée (ASA) des barthes de Lahonce pratique également depuis quelques années une fauche tardive afin de préserver les périodes de nidification de populations emblématiques des bords de ruisseaux: colverts, poules d'eau...

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES ET À VENIR SUR LA COMMUNE

### Zone de quiétude du lac Arbeou

Tous les Lahonçais connaissent Arbéou, le plaisir de s'y promener, le plaisir d'y découvrir des espaces naturels, une belle biodiversité locale (canards, amphibiens, libellules, poissons, fleurs,...).

Pourtant ces habitats naturels et cette biodiversité sont mis à mal par des pratiques peu respectueuses de ce bel environnement (chiens errants, dépôts de déchets, déjections).

Pour rappel les chiens doivent être tenus en laisse

Pour préserver ce patrimoine naturel, la municipalité a donc décidé d'aménager une « zone de quiétude » dans la partie la plus sensible du lac pour limiter l'accès aux chiens et au public.



### PELOTES DE RAPACES NOCTURNES

Si vous trouvez, dans votre grenier, dans une grange ou ailleurs, des pelotes de réjection de rapaces nocturnes (chouettes, hiboux), n'hésitez pas à nous le faire savoir, elles peuvent aussi contribuer à l'inventaire des proies de ces oiseaux ! Venez les déposer en mairie, dans un bocal, nous les transmettrons aux experts.

### Nos résolutions pour nos jardins

#### Résolution n°1 : Laissons fleurir nos gazons

Afin d'offrir un espace aux fleurs et aux papillons, je transformerai cette année la moitié de mon gazon en prairie naturelle que je faucherai uniquement en automne.

#### Résolution n° 2 : Pas de poisons dans mon jardin

Pour faire une place à la nature et cultiver des aliments sains, je renonce à répandre des poisons dans mon jardin (herbicide, insecticide, acaricide, fongicide, rodenticides, anti-limaces, etc.)

Les traitements effectués dans les jardins familiaux sont souvent largement excessifs par rapport aux dégâts réellement constatés. Ils dépassent même souvent les doses admises par les agriculteurs.

Contrairement à l'agriculteur, le jardinier amateur peut parfaitement prendre le risque de voir quelques-uns de ses légumes endommagés par les insectes. Si de gros problèmes persistent, l'agriculture biologique offre de nombreux trucs pour y remédier. Après quelques années, un équilibre peut s'établir entre proies et prédateurs.

En renonçant aux poisons dans votre jardin, vous prendrez soin de votre santé, tout en offrant un habitat à de nombreux animaux menacés.



### APPEL AU RECENSEMENT DES NIDS D'HIRONDELLES

« Hirondelle rustique » ou « hirondelle de fenêtre », les ribambelles de ces migrateurs perchés sur les fils électriques au moment de la rentrée des classes étaient un spectacle courant au moins jusqu'aux années 1960.

Elles tournoyaient encore dans le ciel des barthes jusqu'aux années 2000 mais l'effondrement des populations n'a cessé de s'amplifier depuis. En cause, la disparition:

- des insectes, base de leur nourriture
- des vieilles fermes, granges ou ruines, souvent sièges privilégiés de leur habitat contrairement aux humains !

Si vous connaissez encore des nids d'hirondelles (actifs ou inactifs) sur le territoire de la commune, nous vous proposons de les signaler dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en cours de réalisation à l'adresse mail suivante : [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr) ou par téléphone au 05 59 31 55 10, en joignant une photo si vous êtes numérisé, sinon quelqu'un pourra se déplacer à votre demande.

### Quelques sites internet à consulter, pour aller plus loin

- <https://www.lahonce.fr/pages/vie-municipale/environnement> La page dédiée à l'ABC sur le site internet de la mairie, qui sera mis à jour dès l'automne 2022. Vous y trouverez également des liens pour accéder à des guides de reconnaissance sur les amphibiens, reptiles, papillons, libellules, des fiches sur les espèces exotiques envahissantes, ...
- <https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale> Le centre de ressources sur les Atlas de la biodiversité Communale, sur le site de l'Office Français de la Biodiversité :
- <https://www.vigienature.fr/fr> Le centre de ressources du programme de sciences participatives « Vigie Nature. Y figurent, sous l'égide du Muséum National d'Histoire Naturelle, de nombreux protocoles, à la fois simples et rigoureux, pour contribuer à la recherche en observant la biodiversité chez soi ou près de chez soi.
- <https://www.mnhn.fr/fr> Muséum National d'Histoire Naturelle
- <https://ipbes.net/fr> Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
- <https://inpn.mnhn.fr> Inventaire national du patrimoine naturel

## Participez, nous avons besoin de vous !

Les inventaires menés par le CEN Nouvelle-Aquitaine et la MIFEN-EC seront ciblés, et ne pourront rendre compte de la richesse de l'ensemble de la commune. Aussi, la participation des Lahonçais est très importante. Pour transmettre vos observations, nous vous proposons plusieurs chemins :

- Si vous n'êtes pas du tout familier de la faune et de la flore, et que vous ne transmettez des données qu'une fois de temps en temps, vous pouvez nous adresser vos observations, dans la mesure du possible avec photos, date et lieu, par mail à [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr)
- Si vous souhaitez transmettre des informations au fil de l'eau et participer davantage aux échanges autour de l'ABC, impliquez-vous en vous créant un compte sur iNaturalist, plateforme gratuite et grand public de partage de données naturalistes : <https://www.inaturalist.org/>.

Vous pourrez également rejoindre le projet « Atlas Biodiversité communale Lahonce ». Sur smartphone, vous pouvez également y accéder en scannant ce QR code :



### Pour renseigner mon observation sur iNaturalist, voici la marche à suivre :

- 1 - Créez-vous un compte en vous connectant au site web d'iNaturalist ou via l'application mobile du même nom.
- 2 - Une fois votre profil créé sur iNaturalist, cliquez sur le menu déroulant, sélectionnez l'onglet « Projets » et entrez le projet « Atlas Biodiversité Communale Lahonce ».
- 3 - Ouvrez l'onglet « Atlas Biodiversité Communale Lahonce » puis cliquez sur « Joindre » pour ainsi faire partie du projet et pouvoir saisir vos observations.
- 4 - Vous êtes désormais prêts à saisir vos observations. Retournez sur le menu déroulant et cliquez sur « Nouvelle observation », vous aurez par la suite le choix de prendre une photo/ choisir une image ou enregistrer/choisir un son et suivez les instructions.

Nous vous conseillons de prendre systématiquement une photo ou un son de l'espèce que vous souhaitez renseigner au sein du projet pour permettre aux vérificateurs de valider votre donnée.

- 5 - Une fois votre observation renseignée, vous pouvez l'ajouter au projet en sélectionnant « Atlas Biodiversité Communale de Lahonce » dans « Ajouter au(x) projet(s) ».
- 6 - Enregistrez. Votre donnée est à présent sur le réseau iNaturalist.

Si vous souhaitez transmettre régulièrement des données sur la Flore, nous vous invitons à contribuer en vous inscrivant sur le site de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale : <https://obv-na.fr>

## Associations

### HIK HASI



Hik Hasi, association qui œuvre pour la promotion de la langue basque a enfin pu reprendre la totalité de ses activités début octobre 2021 : les cours d'euskara en deux niveaux de cours. Les chanteurs ont, quant à eux, participé à une répétition tous les 15 jours.

Les cours de basque pour adultes : les cours se sont déroulés à Lahonce toujours sous la direction de Haize l'irakasle. Elle fait encore une fois l'unanimité tant par sa gentillesse que par sa pédagogie. Souhaitons qu'elle reste parmi nous longtemps. Le chant : il s'est déroulé à raison d'une répétition tous les 15 jours. Les chanteurs ont eu plaisir à enfin pouvoir effectuer une année complète même si les animations s'en sont encore trouvées limitées. Une sortie de fin d'année nous a regroupés lors du Baionan Kantuz prestation suivie du verre de l'amitié. A noter également le plaisir qui nous a été donné comme tous les deux ans de participer à la Korrika. Nous avons opéré un rapprochement avec les Gau Eskola de Hiribururu et Mugerre afin de passer une bonne journée et avons couru le kilomètre tous ensemble.

Lors des fêtes de Lehuntze, nous avons organisé le Lehuntzen Kantuz qui a eu lieu le samedi 2 juillet en fin d'après midi. Cet événement est ouvert à toutes les personnes souhaitant chanter et partager un moment avec nous. Nous ne pouvons que vous inciter à nous rejoindre.

Nous espérons maintenant que l'année future nous permettra de mettre en œuvre les différents projets dans les cartons.

Euskara ikasi nahi baduzue edo euskaraz kantatzeko zatozte Hik Hasi Lehuntzeko Gau eskolarat.

Si vous êtes intéressés par nos activités qui reprendront début Octobre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Kako DABBADIE : 05.59.31.72.33.

Martine CHARRON : 05.59.31.55.49.

### ESKULARI



Aux côtés d'Eric Cachenaud président d'Eskulari, Antoine Elissade vainqueur dans la catégorie benjamins du tournoi Mintegiak rassemblant les meilleurs joueurs du Pays Basque.

La saison de place libre est désormais terminée et déjà se prépare la prochaine rentrée. Comme chaque année les entraînements démarreront mi-septembre et pour tout renseignement ou toute inscription veuillez appeler Pierre GUILLEMOTONIA (06 13 72 22 65) ou Jean-Bernard ETCHEBARNE (06 25 96 51 51).

Lors de l'année qui s'est terminée, nos joueurs, bien qu'ils n'aient pas obtenu de titres lors des derniers championnats Union Basque, ont été valeureux et nul doute que leur travail va payer lors des prochaines échéances officielles. A noter toutefois l'accession d'Antoine ELISSALDE et Iban ETCHEVERRY (membres d'ESKULARI mais jouant en extension de licence pour le club NAPURRAK d'ESPELETTE) en finale du championnat de ligue du Pays Basque et en demi-finale du championnat de France.

ESKULARI a eu l'honneur d'organiser au trinquet de Villefranque pour le compte du Comité Territorial du Pays Basque les finales à main-nue tête à tête en cadet, junior, seniors troisième et quatrième séries. Remerciements à tous les juges bénévoles ainsi qu'à Xan du restaurant-trinquet ESKULARIA.

Egun berean, gure elkarteak parte hartu du MILAFRANGAn pasatu den korrikan, erakutsiz pilota eta Euskara uztartuak direla.

### LE COMITÉ DES FÊTES

Après plusieurs années d'absences forcées, le comité des fêtes revient en force cette année avec plusieurs changements. En effet, guidée par les anciens, la jeunesse a repris les rênes de la présidence, trésorerie et secrétariat. Vous l'aurez compris, c'est une équipe toute neuve qui saura vous préparer les événements lahonçais comme il se doit !

Ce nouveau bureau a été aidé par l'arrivée de nombreux membres cette année. On compte plus de 10 nouveaux jeunes au comité, tous motivés ! Présent comme chaque année au Téléthon, le comité avait préparé un sympathique spectacle « Miss Lahonce » avec la complicité de Mélanie Rousseau.



Arrivé mars, le comité des fêtes a tenu à remettre les traditions à jour avec l'organisation du repas de l'Âge d'or, fait maison et gratuit pour tous les lahonçais de plus de 60 ans. Cet événement a permis de se retrouver autour d'un grand repas et de chants ! Une belle occasion pour créer de nombreux moments de partage intragénérationnels !

La grande nouveauté de cette année a été la célébration de la Saint Patrick en collaboration avec Amets Événementiel. Un événement qui proposait la projection des matchs du tournoi des VI Nations autour d'un verre et d'un burger ! Une fête bien réussie qui nous a offert des retrouvailles avec tous les lahonçais présents ! Même la mascotte du comité « Garatoy » était de la partie avant de pouvoir remonter sur scène lors de nos fêtes patronales !

Pour ces retrouvailles tant attendues, les fêtes de Lahonce ont effacé ce sentiment de nostalgie en retrouvant les activités traditionnelles des fêtes telles que le méchoui « made in comité », l'après-midi des enfants, la messe, la partie de pelote, le repas de l'Espace Jeunes ou encore le feu d'artifice. Ils ont pu vous éblouir avec leurs chutes plus extravagantes que jamais avec la troisième édition de la course de tracteurs à pédale qui s'est suivi d'un bal avec KATXI TALDEA ! Le spectacle de Force Basque a rencontré un réel succès avec la participation du comité ! La banda les KIWI'ZZ ont su enflammer le chapiteau jusqu'au feu d'artifice !

Les fêtes ont pu rester gratuites et ceci grâce à la Mairie, à nos partenaires mais aussi à votre générosité lors de notre passage pour la distribution des programmes.

Le comité souhaite vous remercier, vous Lahonçais, d'être venus nous soutenir et participer à ces fêtes réussies !

Et n'oubliez pas que si vous êtes jeunes et motivés, les portes du comité sont toujours ouvertes car plus on est de fou plus on rit !



Ce samedi 21 mai dernier, nous fêtons la Nature et la diversité du vivant qui l'imprègne : insectes, oiseaux, animaux, fleurs & arbres, femmes & hommes. L'association Trukatu participait à cet événement, en offrant un apéritif zéro-déchet musical sur la place du fronton, pour accompagner les ballades pédagogiques et les initiatives sur le climat, la préservation de la biodiversité, la mobilité, et sur l'alimentation, portées ce jour-là. C'est aussi cette belle nature humaine que l'on fêtait, cette part de nous-même reliée aux autres et à notre environnement, que l'association Trukatu aime cultiver et faire grandir.

### PATCHWORK



Cette année nous avons enfin pu reprendre nos ateliers du lundi de façon continue, il a juste fallu que le covid s'invite à la dernière minute chez 3 personnes du club nous obligeant à annuler notre exposition 2 jours avant la date prévue.

Nous espérons donc pouvoir la faire le second week-end d'octobre, après 3 reports de

date ; croisons les doigts pour que celle-ci soit la bonne. Nous vous convions à y venir nombreux.

Après les vacances nous reprendrons nos cours le 25/09/2022. Nos après-midi de lundi se passent toujours dans la bonne humeur et parfois les langues travaillent plus que les doigts, mais c'est ça le plaisir de se retrouver, surtout après ces 2 années de plus ou moins confinement.

Nous nous réunissons tous les lundis après-midi de 14h à 17h au foyer des jeunes hors vacances scolaires et en général une fois par mois on propose une nouvelle technique. C'est avec joie que nous accueillerons de nouvelles adhérentes, peut-être que la vue de nos ouvrages en octobre donnera à certaines l'envie de nous rejoindre : le patchwork ce n'est pas compliqué il suffit d'être précis et patient.

En attendant je vous souhaite à tous et à toutes un bon été et d'agréables vacances

### CATM. TOE

Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'opérations extérieures (CATM. TOE OPEX) et les veuves ont contribué très largement, malgré les restrictions sanitaires hivernales, au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux différentes cérémonies commémoratives, notamment le 11 novembre 2021, avec les Drapeaux PG CATM et du Comité du souvenir. L'assemblée annuelle de la section qui se tient habituellement le 5 décembre a été annulée. Cependant ce jour de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a donné lieu, en comité restreint, à la lecture de l'ordre du jour, au recueillement et au dépôt de gerbe au monument aux morts. L'élargissement des restrictions sanitaires a permis la tenue de l'Assemblée Annuelle de la Section au mois de février ainsi que le déroulement de la cérémonie du 8 mai, armistice de la guerre 39-45 avec un dépôt de gerbe par les enfants de la commune.

Notre section a malheureusement eu à déplorer le décès de notre ami, en novembre 2021, Henri LAGRAULET détenteur de la Croix du combattant pour son séjour au Maroc.

Afin de permettre de pérenniser le devoir de mémoire, en général et pour LAHONCE en particulier, et, pour nous aider dans cet esprit, tous volontaires, notamment les anciens OPEX, seraient les bienvenus pour étoffer notre section, particulièrement pour le port du drapeau. Merci



## TTIRRITAK

Bonjour à tous !

Les beaux jours arrivent et nos répétitions se font dehors, le plus possible !

Pour préparer nos animations et les spectacles de l'été avec les txistulari JO TXISTUA et les danseurs du groupe Basko-Landais d'Angresse.

Nous étions à Herri Urrats dimanche 11 mai 2022.

Dimanche 22 mai 2022, Jo Txistua a animé la messe de notre paroisse et nous avons pu danser pour notre fête annuelle TTIRRITAK Eguna (hélas annulée durant 2 ans) sous le soleil... et les danseurs landais étaient présents !

D'ores et déjà, nous avons pu danser ensemble à la maison de retraite de Seignosse le 1<sup>er</sup> juin 2022 et à Labatut le 15 juin 2022 à la maison des associations.

Et nous avons dansé lors des fêtes de notre village, le dimanche midi, pour les mutxiko pour tous ; ainsi que pour les fêtes de Mouguerre bourg.



Le dimanche 10 juillet 2022, nous étions à Mouguerre avec les danseurs de la section mutxiko de l'amicale laïque pour le vide grenier (avec paëlla)

Et le dimanche 24 juillet 2022 pour les fêtes d'Angresse pour des animations de rues en matinée.

Dimanche 31 juillet 2022, défilé des bandas à la sortie de la messe à Saint-André dans le cadre des fêtes de Bayonne avec bien sûr les txistulari de Jo txistua et les danseurs landais !

Nous serons là pour les journées du patrimoine et pour les animations futures dans les Landes !

Nous vous souhaitons un bel été !

Les inscriptions 2022 / 2023 : lundi 3 octobre 2022 à partir de 18h30.

N'hésitez pas ! Venez !

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

Jean : 06 81 03 88 92 / M. Y. : 05 59 31 66 34

Mail : ttirritak.elkartea.lehuntze@gmail.com

## ASSOCIATION MUSICALE DU VAL D'ADOUR



Les classes de solfège chantent un Medley Disney

Cette année (2021/2022), le nombre d'élèves est constant. Nous avons actuellement une soixantaine d'élèves (enfants, adolescents et adultes).

Nous proposons des cours d'éveil musical (à partir de la grande section de maternelle) et de solfège le mercredi après-midi : 1 cours d'éveil musical et 5 cours enfants par niveau. Cette année un cours de solfège pour adultes.

Les autres jours de la semaine cours d'instruments : Batterie (mardi), Clarinette (samedi), Guitare (mercredi), Piano (lundi, mercredi et jeudi), Saxophone (samedi), Trompette (mardi). Les cours de solfège sont collectifs, 1 heure par semaine et les cours d'instruments sont particuliers, 1/2 heure par semaine et sont donnés par des professeurs diplômés (Diplôme d'état et/ou conservatoire).

L'activité orchestre musique actuelle, qui permet aux élèves de jouer en groupe et la participation aux cérémonies commémoratives qui avaient cessé à cause du Covid, ont pu reprendre cette année.

La fête de fin d'année / audition des élèves a lieu le dimanche 26 juin dans la salle Indarka à Urcuit. Cette audition ouverte à tous permet d'écouter, devant un public venu en nombre, la plupart des élèves seuls ou en groupe et est suivie de la remise des diplômes à chaque élève de solfège.

Dates de la prochaine rentrée (2022/2023).

Réunion d'information : mercredi 14 septembre 2022 à 18h30. Inscriptions : du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2022 de 18h à 19h, salle de musique à Lahonce.

Début des cours le lundi 26 septembre 2022

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Serge Milhé : 06.76.95.07.30

## ARDANAVY FC



Action citoyenne avec le ramassage de déchets autour de l'Ardanavy et du lac Arbéou par les licenciés du club

La saison 2021/2022 a pu se dérouler sans encombre. Cette saison nous étions 252 licenciés à fouler les pelouses ou à s'occuper des animations, partenaires et autres.

La saison sportive a été une des meilleures avec entre autre la montée de nos seniors en D2.

Nous faisons du foot mais pas que. Nos U6/U7 ont eu droit à une information sur comment donner l'alerte si j'ai un problème à la maison (merci JC).

Une action citoyenne sur les déchets avec ramassage autour de l'ardanavy et lac Arbéou a eu lieu le 19 juin. On trouve de nombreux déchets laissés par nos concitoyens.

Une nouvelle saison se prépare, alors que tu sois, garçon, fille, parent, passionné, nous vous accueillons sans aucune restriction car nous avons de la place pour tout le monde, sur ou en dehors du terrain.

Pour tout renseignement : Hervé LABARTA : 07 71 56 51 50 ardanavyfc@gmail.com

## TROUP'ADOUR

L'école de spectacle Troup'Adour a présenté son 5<sup>ème</sup> spectacle intitulé «DREAM» le samedi 18 juin dernier dans la grande salle Kiroldegi devant plus de 550 personnes.



Ce spectacle a réuni sur scène les 105 adhérents de l'association, chanteurs, danseurs et comédiens, sous la direction artistique de Aurore Tauziet, Stéphanie Ilharragorry, Baptiste Gayon et Mélanie Rousseau.

A l'issue de cette représentation, Mélanie Rousseau a annoncé avoir pris la décision de mettre en pause son investissement auprès de l'association, pour une durée indéterminée.

Suite à cette annonce, et après plusieurs semaines de réflexions, le bureau de l'association a pris les décisions suivantes pour la rentrée 2022-2023 :

- plus aucun atelier de danse ne sera dispensé, hormis celui des adultes débutants/intermédiaires qui sera sous la responsabilité de Léna Castaing (inscriptions à faire auprès d'elle au 06.24.66.76.65 ou lors du forum des associations)
- plus d'atelier de chant pour les enfants ; seuls les ateliers de chant ados et adultes seront proposés, et ouverts aux inscriptions auprès de Léna Castaing qui en sera aussi la responsable.

Aurore Tauziet et Baptiste Gayon réfléchissent à la création d'une association qui leur permettrait de dispenser des cours de danse hip-hop (pour ados et adultes) et des cours de danse d'expression corporelle (pour enfants et adultes, dès l'âge de 5 ans). Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter au 06.52.98.15.40 ou 06.63.25.28.28.

Une assemblée générale aura lieu dans le courant du mois de septembre afin de voter les nouveaux membres du bureau actuellement représentés par Mélanie Rousseau et Stéphanie Ilharragorry.

## GYMNASTIQUE ADOUR

L'association propose 5 cours par semaine, ainsi répartis :



- Pilates le lundi de 18h20 à 19h05
- Gymnastique le lundi de 19h10 à 20h10 et le jeudi de 17h45 à 18h45
- Yoga de Samara le mardi de 9h à 10h30
- Stretching le mercredi de 9h à 9h45

Toutes ces activités sont dispensées par des professeurs diplômés, et sont accessibles aux adultes (femmes et

hommes), sportifs ou non, à partir de mi-septembre jusqu'à fin juin.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ces activités, un essai gratuit et sans engagement de 2 séances est proposé.

La saison 2021-2022 a repris normalement après 2 années très perturbées en raison de la crise sanitaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : gymadour.lahonce@gmail.com

Vous pouvez également nous rencontrer :

- au forum des associations qui se tiendra le 3 septembre 2022
- avant ou après les cours.

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite un très bel été et espère vous voir très nombreux à la rentrée !

## ADOUR PLAISANCE

L'équipe du Club Adour Plaisance vous accueille cette année du lundi 04 juillet au vendredi 19 août.



Les stages de voile pourront se dérouler suivant 2 créneaux horaires. Vous aurez le choix entre celui du matin (de 9h45 à 11h45) ou celui du soir (de 16h00 à 18h00) selon les disponibilités. Les créneaux de l'après-midi étant réservés aux collectivités et centres de loisirs.

Notre activité paddle se développe et nous pouvons vous accompagner sous différentes formes.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 59 31 61 33

ou par mail à l'adresse clubadourplaisance@hotmail.fr

## PINCEAUX, CHEVALETS ET BONNE HUMEUR

Fin septembre 2021 une grande partie de nos adhérents ont eu la joie de reprendre le chemin de notre atelier AQUARELLE Marie-Ange Amorena, l'artiste peintre qui le dirige nous y attendait patiemment.

Cette année encore l'expérience vécue nous amène à écrire ceci : c'est un sourire qui nous invite à une découverte.

Avec un talent et une audace marqués autant que son engagement.

Par sa personnalité et la maîtrise de son art elle nous offre une expérience absolue.

Ici l'impertinence du visuel « luminosité et transparence » cède la place à une inspiration, celle qui permettra à chacun d'exprimer au mieux sa personnalité.

L'aquarelle est un art envoutant.

Guidé pas à pas, nous apprenons la maîtrise de l'eau et des pigments, la transparence des couleurs et leurs mélanges, les techniques d'application

Comment porter le regard sur le modèle à réaliser.

Tous les éléments se font écho pour prendre vie ensemble.

Tout s'apprend. Encore faut-il être, un peu patient...

En mai notre association a retrouvé le plaisir d'exposer le fruit d'un an de travail soit une centaine d'aquarelles.

Lors de notre vernissage et exposition, nous avons eu le plaisir d'y accueillir plus d'une centaine de visiteurs ; un réel événement culturel au sein de la commune de Lahonce.

Tous les futurs talents sont les bienvenus, des néophytes en aquarelle aux plus rompus à cet art à part entière.

Les cours reprendront à la mi-septembre à un rythme hebdomadaire (les jeudis et vendredis matin de 9h30 à 11h30)

Contact : aquarellelahonce@outlook.fr ou au 06 25 96 05 12

« Il ne s'agit pas de peindre la vie, mais de rendre la peinture vivante » Paul Cézanne





### LES AMIS DE L'ABBAYE



#### Activités

« 900 ans Prémontré » - Notre exposition itinérante à laquelle nous avons adjoint une présentation de l'Abbaye de Lahonce a effectué sa première sortie à l'abbaye d'Arthous. Grâce à un partenariat avec le Département des Landes elle a été pendant deux mois l'exposition officielle de ce magnifique site qui accueille toute l'année de nombreux visiteurs.

Des autorisations administratives lourdes et longues à obtenir nous ont amené à retarder la présentation de l'exposition au cloître de la Cathédrale de Bayonne. Nous profiterons de ce contretemps pour l'installer à Divielle (lieu situé près de Dax) à l'occasion d'une animation organisée par l'association « Valets de cœur » sur le site qui conserve de nombreux vestiges de l'ancienne abbaye Prémontré éponyme.

« Promenade/conférence autour de l'Abbaye » : Le public était convié le 6 Mai dernier à ce rendez-vous animé par Maritxu Etxeverry et Nadine Béhague. Un auditoire important a pu découvrir les particularités et les témoignages nombreux de l'art roman qui caractérisent Notre Dame de La Honce. L'archéologue, Mme Béhague, a présenté le déroulement du travail de recherches et des sondages effectués autour de l'Abbaye et a commenté les résultats et les interprétations de quelques découvertes inédites.

« Temps musicaux » deux concerts programmés au printemps ont malheureusement dû être annulés pour Covid nous allons les reprogrammer.

#### Dates à retenir

##### L'assemblée générale

Judi 8 septembre : nous réunissons nos adhérents et nous invitons tous ceux qui veulent participer à cette aventure patrimoniale à nous rejoindre ou ceux qui veulent porter un projet d'activité autour de l'Abbaye.

##### Journées du Patrimoine

Vendredi 16 Septembre : nous renouvelons l'opération « levez les yeux » à destination des scolaires en proposant la découverte de l'abbaye en adaptant la visite à l'âge et aux classes concernées ou au projet scolaire de l'enseignant.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : pour ces journées européennes 2022 placées sous le thème « Patrimoine durable » la programmation des animations est en cours de finalisation, notons : les visites commentées ou guidées, le concert du quatuor Arnaga autour des compositeurs basques, un programme de danses proposé par TITIRITIAK, deux expositions. Nous réservons des créneaux dans le programme pour des associations lahonçaises qui souhaiteraient présenter une animation en rapport avec le thème de ces journées, nous les invitons à nous contacter.

Fin Octobre : « Octavus » viendra donner le concert qui a été reporté « Octavus chante Bach »

Décembre : « Adixkideak » chantera la tradition de Noël.

##### Réédition du Livret sur l'Abbaye

Le succès du livret « une sentinelle en terre de mission » nous a encouragé à travailler sur une nouvelle édition « Abbaye Notre Dame de Lahonce ». Cette édition a gardé l'esprit et l'ossature de la première mais s'est enrichie de nouveaux chapitres, de nos dernières recherches et archives de compléments d'informations et de corrections. Cette édition devrait être prête pour le mois de Juillet et sera proposée par

les mêmes canaux de distribution que la première édition. Nous rappelons que le bénéfice des ventes est versé au compte qui concourt à la restauration des objets mobiliers.

#### Visites de l'abbaye

Voici le calendrier proposé par notre Passeur d'Histoires :

- Juillet : les dimanche 10, 17, 24,
- Août : les dimanche 7, 14, 21, 28
- Septembre : Vendredi 16, scolaires
- Journées du Patrimoine
- Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre: visites libres de 10h à 18h / visites guidées 18h.

Le rendez-vous pour le départ des visites est donné sur le fronton à 18 h. :

Des visites peuvent être organisées à la demande pour les groupes et associations sur réservation auprès du passeur d'histoires : Max Wojtyniak - 06 73 40 13 07 ou maxwojtyniak@gmail.com

Respect des conditions sanitaires en cours et visites accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### ART MOUVEMENT SANTE

**LUNDI 12 septembre 2022 – Salle SETOAIN - LAHONCE**  
Reprise des activités – Enfant- Adulte- Sénior- saison 2022 2023

Art Mouvement Santé dispense à Lahonce dans un cadre convivial et chaleureux des activités corporelles à dimensions préventives, éducatives et artistiques qui concernent tous les âges de la vie.

LE MOUVEMENT EST AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE DE L'ART A LA SANTE.

Notre pédagogie : Elle accorde une place essentielle au développement de la conscience corporelle, à l'apprentissage sensori-moteur dans une approche globale de la personne de l'art à la santé.

Nos intervenantes : Elles sont D.E, professionnelles du mouvement et de la santé.

- Praticienne Certifiée Gymnastique Holistique préventive
- Méthode du Dr Ehrenfried & Formatrice
- Psychomotricienne
- Art Thérapeute

- Danseuse professionnelle – Professeure de danse

Notre lieu : ART MOUVEMENT SANTE

Salle SETOAIN - 684 route de l'abbaye – 64 990 LAHONCE

Contact : TEL 06.82.17.69.43

E MAIL : artmouvementsante@orange.fr

#### Atelier adulte ART MOUVEMENT SANTE



**ATELIER EN GYMNASTIQUE HOLISTIQUE METHODE DR EHRENFRIED® : LE MOUVEMENT SANTE**

Méthode corporelle globale – préventive

- Développement de la conscience corporelle
- Apprentissage en détente active des bienfaits des mouvements de la Gymnastique Holistique
- Régulation des tensions physiques et psychiques
- Equilibre de la posture.

- Bienfaits de la respiration

Hebdomadaire

Lundi 18h45-20h15 / Mardi 9h30-11h / Mardi 12h-13h30

**ATELIER PERINEE LA SANTE FEMININ – MASCULIN**

Avec la GYMNASTIQUE HOLISTIQUE PREVENTIVE & EDUCATIVE METHODE DR EHRENFRIED®

L'approche corporelle est globale de rééquilibration tonique et posturale, spécifique et adaptée à la santé du périnée : Cet atelier concerne toutes et tous.

Programme mensuel, composé de 6 ateliers d'octobre à mars

Mensuel : 1 Mardi /mois d'octobre à mars : 11h à 12h

**ATELIER MATERNITE : PRE & POST NATAL**

Avec la GYMNASTIQUE HOLISTIQUE METHODE DR EHRENFRIED®

L'accompagnement corporel est global et adapté à la période pré et post natale avec :

- Développement de la Conscience corporelle
- Apprentissage de la Détente Active
- Souplesse et connaissance de son corps
- Régulation des tensions – gestion de l'effort

- Equilibre postural

- Respiration

Hebdomadaire : Lundi 10h45 à 11h45

Suivi individuel : sur rdv

**ATELIER DANSE & SANTE - DEBUTANT AMATEUR**

(nouveau) : Cet atelier danse s'adresse à toutes et tous grands débutants et amateurs pour :

- Redécouvrir dans le mouvement expressif, créatif, son corps dans l'aisance et le sensible du geste
- Enrichir la connaissance de soi, développer sa conscience corporelle dans des apprentissages individuels comme dans des compositions interactives et collectives.
- Développer son assurance et sa concentration par la danse de l'art à la santé.

Mensuel : 1 Mardi /mois : 18h30 20h

**ATELIER ART THERAPIE** (nouveau) : Expressivité & Créativité individuelle et collective : Corps, mouvement, modelage, peinture, assemblage, composition : Un atelier interactif pour développer son sens artistique et relier corps et esprit

Atelier Hebdomadaire : Jeudi 15h30 à 17h

**ATELIER SENIOR + de 60 ANS ( Gratuit) « EQUILIBRES DE L'ÂGE »** Gratuité du programme pour 13 participants de plus de 60 ans.

Ce programme reçoit le soutien de l'ARS 64 - Département 64, Commune de Lahonce.

Avec 2 intervenantes professionnelles en co animation sur chaque atelier

2 bilan individualisés (1 bilan en amont – 1 bilan en fin de programme)

Hebdomadaire : Mardi 14h -15h30 - du 20 septembre 2022 au mardi 7 mars 2023

#### Atelier bébé & enfant ART MOUVEMENT SANTE



**ATELIER BEBE 0/3 ans: MOTRICITE & EVEIL PLURISENSORIEL**

Dans l'héritage du Dr E PIKLER et Dr L. EHRENFRIED

Cet atelier accueille les nourrissons et les bébés jusqu'à 3 ans Le jeune enfant est accompagné dans un espace chaleureux et adapté à la découverte pluri sensorielle, motrice, relationnelle et affective.

Parents et Professionnelles petite enfance, enrichissent leur connaissance sur le développement psychomoteur, affectif et relationnel de l'enfant aux cotés de l'intervenante :

Atelier mensuel : jeudi - 10h à 11h

**ATELIER DANSE & EXPRESSION CORPORELLE :**

ENFANT 3 – 5 ANS – ENFANTS 6 -8 ANS

Expressivité - Créativité - Souplesse - Agilité – Relation Construction individuelle et en groupe - Avec tissu, ballon, cerceaux, ruban, mousse... Une pédagogie au service du développement harmonieux des capacités psychocorporelles et artistiques de l'enfant Atelier hebdomadaire :

Hebdomadaire :

Lundi (3- 5 ans) 17h à 17h45

Lundi (5- 8 ans) 17h45 - 18h45

**ATELIER ART THERAPIE : ENFANT dès 3 ANS SENS ET CREATIVITE**

Modeler Malaxer Découper Assembler Peindre Argile - Végétal - Plâtre – Carton.

Hebdomadaire : Mercredi 10h-11h30

+ Stage durant les vacances scolaires

**ATELIER PORTAGE PHYSIOLOGIQUE DU BEBE**

- Découvrir le mode de portage qui vous convient.

- Les bénéfices du portage pour votre bébé et pour l'adulte

- Des conseils pour porter votre bébé

- Des conseils sur le développement moteur affectif et relationnel du jeune enfant.

Sur RDV avec une professionnelle petite enfance-formatrice

Inscription / renseignement TEL 06.82.17.69.43

artmouvementsante@orange.fr



## ALAYA COURS ET STAGES DE QI GONG

L'association Alaya propose 2 cours hebdomadaires et des stages de Qi gong à Lahonce à la salle Setoain (près de la mairie) ou, quand la météo le permet dans le magnifique cloître de l'abbaye.



Les cours ont lieu le jeudi de 19h à 20h15 et le vendredi de 10h15 à 11h30.

Le qi gong favorise l'harmonisation entre le corps et l'esprit. Les mouvements sont souples et lents et permettent de mobiliser consciemment la circulation du qi (énergie) au lieu de se laisser dominer par des crispations involontaires liées au stress ; ils favorisent le relâchement des tensions musculaires, étirent et tonifient les muscles, calment le cœur, évacuent la fatigue physique et mentale, renforcent les articulations, le fonctionnement des organes internes ainsi que le système immunitaire. La pratique régulière du Qi gong permet à chacun d'acquérir une meilleure connaissance de soi par l'écoute de son corps et la découverte de nouvelles sensations. La respiration libre, ample, profonde et abdominale permet par un massage des organes internes, une meilleure oxygénation des tissus, une meilleure assimilation des aliments, et de rentrer

dans un état de calme et de stabilité. Le Qi gong améliore notre enracinement, notre alignement et notre centrage. La pratique régulière du qi gong a un effet bénéfique sur la mémoire, la confiance en soi, la clarté et l'ouverture d'esprit. Il est bien sûr possible de venir faire un cours d'essai pour découvrir cette Pratique qui correspond tellement aux préoccupations de l'homme moderne, en permettant de se rapprocher de notre véritable Nature...

Les cours se déroulent en petit groupe dans une ambiance bienveillante, conviviale et détendue...

L'association propose aussi un stage d'une journée par saison à Lahonce, ainsi que des stages en montagne afin d'apprendre comment mieux s'harmoniser avec l'énergie de la saison, selon la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Les cours et les stages sont proposés à tarifs associatifs.

L'enseignante, Claudie Escalé est formée et diplômée par les Temps du Corps et l'école de Beidahe en Chine, ainsi que par la fédération de Qi Gong. Elle se forme régulièrement, en effectuant plusieurs stages par an en tant qu'élève et pratiquant quotidiennement cet art énergétique qui lui est devenu indispensable...

Bien entendu, il est possible et même recommandé, de venir faire une séance de découverte avant de s'inscrire.

Début de la saison : le jeudi 6 octobre

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- visiter le site de l'association : [qigongpyrenees.fr](http://qigongpyrenees.fr) ou appeler l'enseignante : 06 14 66 64 92

## ATXIK ETA SEGI

L'Association ATXIK ETA SEGI qui regroupe les sages (et moins sages) de la commune qui le souhaitent, a repris normalement ses activités après 2 années de pénitence...

Sous la houlette de leur dynamique Président, Jean-Marie SALDIBOURE, Grand Organisateur de nos activités culturelles, gastronomiques et conviviales les quelques 130 membres adhérents ont repris avec délice leurs escapades-découvertes et leurs retrouvailles amicales et animées.



Les visites guidées des très belles villes de FONTARRABIE et SAINT-EMILION ont eu lieu au cours du 1er semestre écoulé, entrecoupées des repas associatifs qui ont eu lieu à Kiroldégui et sous les platanes du Lac d'Arbéou, ce dernier marquant traditionnellement la pause estivale (et oui, les énergiques Papis et Mamies se réservent du temps pour partager des moments privilégiés avec leurs petits-enfants... ils en ont des choses à leur raconter et à leur faire découvrir !...)

A la rentrée des classes, ils reprendront leur bâton de pèlerin, direction BERHARRAM, son sanctuaire, le patrimoine des Pères et la visite de la fabrique de sonnailles puis ce sera le musée des stèles discoïdales de LARCEVEAU avec une halte dans une fromagerie pour terminer l'année en Pays d'Orthe, à la découverte d'un atelier de transformation et conservation de saumons et la visite de l'atelier d'un sabotier.

Bien entendu, ces sorties seront entrecoupées de nos repas associatifs au cours desquels ceux qui n'auront pas été dans le bus pourront profiter des ressentis de chacun et ... des derniers potins et diverses anecdotes.

Et puis, ATXIK ETA SEGI, ce sont aussi, tous les lundis après-midi à Bilgunéa, les parties de belote, scrabble, mus... acharnées pendant que d'autres rivalisent d'adresse à la pétanque.

Et dans nos projets, un grand loto ouvert à tous pour cet automne !

C'est ça, ATXIK ETA SEGI, de l'amitié, de la convivialité, des découvertes, du respect et de la bienveillance.

## Les commerces de Lahonce vous accueillent



### Boulangerie-Pâtisserie-Traiteur-Restaurant rapide

Les travaux de rénovation de la boulangerie sont terminés. Depuis les horaires ont évolué ; en effet, elle vous accueille tous les jours de 6h à 19h30 sans interruption et le dimanche de 6h à 13 heures.

Page facebook : @boulangeriedelahonce

Page insta (en construction) : boulangeriedelahonce

### NAGEDE COIFFURE

Hommes Femmes Enfants

Mardi  
Jeudi 9h - 18h  
Vendredi

Mercredi 9h - 16h  
Samedi 9h - 14h

2617 route de l'Adour  
64990 LAHONCE

05 59 31 64 46

[www.nadegecoiffure.fr](http://www.nadegecoiffure.fr)



Nouveau  
à Lahonce!



Une petite bière entre amis, un petit cadeau ?  
Didier Sorhouet vous propose sa bière ainsi que ses coffrets personnalisés.



LA BIÈRE DE DOUDOU

676 route de Mouguerre

64990 LAHONCE

06.16.88.14.98

[labierededoudou@gmail.com](mailto:labierededoudou@gmail.com)



### L'équipe de Biomonde Kimua

vous accueille

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 15h à 19h30

Le samedi de 9h à 19h30 sans interruption

et le dimanche matin de 9h à 12h30

Possibilité de livraison et de drive.

Le commerce vous propose un service de café & bar à bières en terrasse avec des planches de charcuteries.

[https://commandebiomonde.fr/?id\\_magasin=363](https://commandebiomonde.fr/?id_magasin=363)

Annuaire des artisans et commerçants :

Dans le cadre de la refonte du site internet de la commune, un annuaire des artisans, commerçants et services sera mis en place. Si vous souhaitez y figurer, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie (05 59 31 55 10) ou par mail sur [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr) en indiquant le nom, l'adresse, la nature de l'activité, les contacts et le logo (format jpeg).



## A noter Gogoan hartzeko

### Numéros essentiels

Ecole : 05 59 31 51 54

Cantine - garderie : 05 59 31 62 44

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Agence Postale : 05 59 55 51 35

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h15

DÉCHETTERIE : 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site [www.CG64.fr](http://www.CG64.fr)

Transports inter urbains :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/les-transports-inter-urbains>

Transports scolaires :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>

05 59 44 77 77

Taxi Lahonce :

Laurent Lafargue

06 45 79 53 16

laurentlafargue70@gmail.com

Conciliateur de justice

M. Dominique BOUCHE

M. Jacques TILLIER

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous

tél : 05 59 44 15 27

Assistante sociale :

Appeler la Maison de la Solidarité Départementale de Bayonne au 05 59 50 62 62. L'assistante sociale se déplacera en mairie de Lahonce pour vous recevoir.

CCAS

Portage de repas, complémentaire santé

• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Aides ménagères mandataire / prestataire

• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

LOCATION TABLES ET CHAISES

Contacteur Damien au 06 34 07 32 58

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST :

Fabienne Gorostegui

tél : 06 98 81 84 62

Mail : [corresp.lahonce@hotmail.fr](mailto:corresp.lahonce@hotmail.fr)

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

Karine Noble

tél : 06 84 96 25 79 / 05 59 58 05 05

RADIO GURE IRRATIA :

Pierre Guillemotomia

383, rue du Pressoir - 64990 LAHONCE

Mail : [regine-higoa@wanadoo.fr](mailto:regine-higoa@wanadoo.fr)

Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.

Diffusion aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

tél : 05 59 58 05 05

Horaires

MAIRIE : 05 59 31 55 10

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 18h

Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire

ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

E-mail : [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr)



## INCIVILITÉS DANS LA COMMUNE

Nous constatons de plus en plus d'incivilités dans la commune avec des tags, des sacs de déchets laissés à même le sol (notamment au lac) des actes de vandalisme (aire de jeu avec clôture et portail endommagés), des chiens non tenus en laisse

Le lac est sûrement l'endroit le plus propice à ces incivilités. Notre village est un lieu où il fait bon vivre : alors, respectons les lieux publics, les règles de bon voisinage afin que chacun puisse s'y sentir en sécurité et y vivre en toute quiétude.



## ● La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

### Naissances

KOWALCZYK ATTALA Adèle Mathilde Leina	16/12/2021
FROMENT Basile	30/12/2021
BREUX Marcus Paul Thibault	03/01/2022
FRATTA DUBOSCQ Elisa	10/01/2022
ETCHECOPAR ZAMPONI Lina Chantal Andrée	11/01/2022
CHARLES Pernelle Claire Pascale	18/01/2022
BERTRAND Jules Julius César	26/01/2022
PINA FAGOAGA Lukas Didier Jose-Luis	27/01/2022
LARRIEU Manoa Jules	04/02/2022
SEGUIN Mathilde Danielle Annie	08/02/2022
CORELLANO AVIET Charlie	25/02/2022
CHIRIO Zoé	07/03/2022
UTHURBIDE Jokin	29/03/2022
GRAVIER Amaya	09/05/2022
KAWUMA Marius	12/05/2022
IROLA Louis Guillaume	18/05/2022
PLAZA Lucas	25/05/2022
PLAZA Gabriel	25/05/2022
JOYEAU Roxane Anna Nina	26/05/2022
LATIL BELLEC Tiago	31/05/2022
ANDURAN Ellande Félix Alain	02/06/2022
CÔTE Laina Patricia Laurence	09/06/2022
GAYE-FROMIGA Andreas	14/07/2022

### Mariages

DEDOUIT Sylvain Pierre et BEHOTÉGUY Laura	14/05/2022
LATAPY Thomas Edouard Bernardin et DUCASSOU Charlotte	21/05/2022
DUBOUÉ Alain Vincent et CANDAU Francine Mauricette	28/05/2022
TERNISIEN Simon et COHÉRÉ Carine	01/07/2022

### Décès

DÉRIC William James	21/12/2021
GARAY Claude	28/12/2021
ETCHEVERRY Michel Bruno Henri	04/01/2022
DARRICAU Nathalie	05/01/2022
DARRIGOL Rosalie	19/01/2022
St LAURENT François Marie Hubert	27/01/2022
HABIERRE Jean-Pierre Robert	23/02/2022
OLHATS Léon Bernard	06/04/2022
LABACHOT Andrée Gracieuse	29/04/2022
TOURON Juliette	07/05/2022
BOUTITTE Antoine Charles André	14/05/2022
CLAVERIE Josette Jeanne Simone	21/05/2022
GABORIT Roland Edmond	26/05/2022
RECALDE Jean-Pierre	20/07/2022

## ● Agenda Noiz, zer

### AOÛT 2022

Samedi 27 août : fête de l'été organisée par la Junior association

### SEPTEMBRE 2022

Samedi 3 septembre : Forum des associations dans la grande salle Kiroldegi de 9h à 12h

Dimanche 4 septembre : Concert avec l'ensemble vocal Octavus dans l'église

Vendredi 9, samedi 10 septembre : Rassemblement de motos Harley Davidson organisé par Katuak Beltzak

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées du patrimoine

### OCTOBRE 2022

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre : Exposition Patchwork dans la grande salle Kiroldegi organisé par Patchwork Lahonce.

Dimanche 23 octobre : messe de rentrée de la paroisse Nive Adour dans la grande salle Kiroldegi

### NOVEMBRE 2022

Dimanche 20 novembre : loto dans la grande salle Kiroldegi organisé par Atxik eta Segi

### DECEMBRE 2022

Dimanche 11 décembre : Lahonce fête Noël

Samedi 17 décembre : concert dans l'église avec le chœur d'hommes Adixkideak

## DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Pas de communication prévue pour cette édition

